

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL du 18 Octobre.

Convoqué par Monsieur Alain SAISON, Directeur Départemental des Finances Publiques, le Comité Technique Local s'est réuni le jeudi 18 Octobre 2012 à 9h15 dans les locaux de la Direction, rue BRASSART.

La CGT Finances Publiques du Pas de Calais, était représentée par Patrice STAWSKI et René QUIDE membres élus, Yannick COCHEZ suppléant et Roger BASTIEN en qualité d'expert.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) **Tableau de Bord Veille Social (résultats des 2ème semestre 2011 et 1er semestre 2012) ;**
- 2) **Mise à jour du Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels ;**
- 3) **Évolution du CPS Relais;**
- 4) **Présentation de la nouvelle grille d'analyse risque du Crédit Impôt recherche;**
- 5) **Ponts naturels 2013 ;**
- 6) **Questions diverses;**

1) Mise en place du Tableau de Bord Veille Social (résultats des 2ème semestre 2011 et 1er semestre 2012) :

Le tableau de bord de veille Social a été mis en place dans le département durant le 1er trimestre 2012.

Un groupe de travail a été constitué, il est composé des représentants de 13 services, ainsi que de représentants du personnel.

En plus des indicateurs « socle », 7 indicateurs optionnels ont été retenus.

- Nombre de demandes de mutation déposées et non satisfaites.
- Emplois non demandés.
- Taux d'agents formés au DUERP.
- Taux d'agents affectés à l'accueil du public, formés à la prévention des situations d'agressivité et de violence.
- Taux de refus de participation aux entretiens annuels d'évaluation-notation.
- Taux de participations aux grèves à revendication uniquement locales.
- Taux de participation aux grèves à revendications nationales.

Éléments de contexte chiffrés :

Au cours du 1er semestre 2012, on observe une moyenne de 1816,69 agents, chiffre retenu pour le calcul des éléments de contexte chiffrés départementaux.

Le taux de couverture global reste comme le semestre précédent fixé à 0,97, proche du taux 1, situation souhaitable (rapport entre l'effectif disponible et l'effectif théorique) .

Le taux d'encadrement (A+, A et B encadrants) s'élève pour le département à 13,05% (12,86% pour le second semestre 2011)

Le nombre de congés ordinaires de maladie s'élève à 5802 soit un peu plus de 3 jours par agent, soit 6,5 jours pour une année, chiffre en diminution par rapport aux 9 jours par agent pour l'année 2011. (cause éventuelle la mise en place de la journée de carence)

Les agents en congés de longue maladie ou congés de longue durée sont au nombre de 37 (40 au 2ème semestre 2011).

Éléments de contexte non chiffrés :

Les éléments le plus souvent évoqués sont relatifs aux effectifs insuffisants notamment en cas d'absence prolongée d'un ou plusieurs agents, ou le non remplacement suite à départ en retraite.

Le sous effectif crée des tensions.

Apparition de phénomène de surmenage, conditions de travail difficiles à supporter, saturation, amplification du mal être.

Certains chefs de service font état de difficultés rencontrées dans le cadre des conditions d'exercice des missions. (rigueur budgétaire, environnement informatique modifié...)

L'évolution d'une structure est aussi décrite comme génératrice d'inquiétude pour les agents,

Santé, Sécurité et condition de vie au travail :

Le taux de demandes de mutations s'élève à 24% en 2012, contre 19% en 2011.

Sur 436 demandes, 260 ont été satisfaites et 176 n'ont pas répondues aux attentes des agents.

Le taux de mutation (national et locaux) peut être évalué à 14,31%, taux proche de la moyenne nationale.

Le taux de cadres et d'agents encadrants formés à la santé et à la sécurité du travail, de même que le taux des agents formés au DUERP ne seront à fournir lors du prochain TBVS du 1er trimestre 2013.

Il en est de même pour les agents ayant fait appel aux assistants de services sociaux et aux médecins de prévention, il sera fourni par la centrale en 2013.

5 maladies ont été reconnues professionnelles.

Une tentative de suicide a été recensée au cours de ce semestre.

On ne constate pas sur le Tableau de Veille Social du 1er semestre 2012, le phénomène de corrélation quasi systématique entre le nombre de jours de congés ordinaires de maladie et le nombre de jours versés par les agents sur le CET.

Relations professionnelles :

Aucune grève à revendication locale n'a été relevée.

Un réunion statutaire a été boycottée.

2 accidents de service entraînant des arrêts de maladie ont été répertoriés sur la période.

Dans l'ensemble, les chefs de service tiennent des réunions régulières avec leurs agents.

Analyse globale des indicateurs départementaux :

A ce stade, les données du TBVS n'ont pas révélé d'évènements nouveaux sur le contexte humain et social des services.

Mesures mises en œuvre :

- Soutien aux services en difficulté. (filière fiscale : 23 EDRA), les ALD et des détachements.
- En filière gestion publique, 32 EMR et les agents du CPS Relais.
- Plus ponctuellement, et selon les charges de travail, renfort par des auxiliaires.
- Soutien aux agents : développement de la fonction de conseiller en ressources humaines, développement des acteurs CVT (division RH, médecins de prévention, CHSCT, actions sociales)
- Développement des fiches de signalement : 5 fiches rédigées, principalement pour agression verbale.
- Amélioration des conditions de vie au travail, travaux destinés à améliorer le cadre de vie au travail.

- **Pour la CGT, le Tableau de Bord de Veille Social reste un outil de façade, destiné à se donner bonne conscience alors que le mal profond qui touche les agents et détériore au quotidien leurs conditions de travail, c'est l'emploi.**

2) Lancement de la mise à jour du Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels :

Le DUERP doit être actualisé annuellement pour protéger la santé, la sécurité des agents et améliorer leurs conditions de vie au travail.

La campagne 2012/2013 d'actualisation débute en octobre et s'achèvera fin mars 2013.

Le calendrier des différentes phases est le suivant :

- Formation au DUERP pour les nouveaux chefs de service et les représentants des personnels.
- Sensibilisation lors des réunions avec l'encadrement et actions de communication auprès des agents.
- Mise à jour du recensement des risques : octobre à mi-novembre 2012.
- Évaluation et hiérarchisation des risques : mi-novembre -décembre 2012.
- Discussion du plan annuel de prévention (PAP) : janvier-février 2013.
- Présentation en comité technique local (CTL) pour information et en comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) : fin mars au plus tard.

L'association des agents à cette démarche doit être participative, un soutien de l'assistant de prévention peut être demandée.

Des guides et plaquettes sont à la disposition des chefs de service et des agents.

Le danger est un état, le risque est une probabilité, le dommage est l'accident ou la maladie.

- **Pour la CGT, le DUERP est un outils nécessaire pour le bien être et la sécurité des agents. Il permet, tout en recensant les dangers et les risques, d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées par les agents dan l'exercice de leur fonction.**

3) Évolution de l'activité du CPS Relais :

Actuellement, les CPS assurent la couverture de 83 départements.

Le projet d'extension intègre 13 départements métropolitains et prévoit l'implantation de 55 emplois supplémentaires.

- La capacité du CPS relais d'Arras sera renforcée pour passer de 14 à 17 emplois.
- Les dépenses liées aux travaux immobiliers sont évaluées pour Arras à 60 740 euros, les dépenses d'aménagement sont évaluées à 9 103,68 euros.
- Le projet immobilier, avec l'implantation de 3 emplois supplémentaires prévoit d'installer les nouveaux agents dans les locaux jouxtant ceux utilisés actuellement au 5ème étage de l'immeuble FOCH en récupérant les surfaces d'un bureau libre et d'une partie de la salle de réunion.
- L'aménagement des locaux et des postes de travail porte sur le mobilier et les accessoires nécessaires (cloisonnettes anti-bruit, luminaires individuels, bras porte écran, supports de documents)
- En ce qui concerne les mouvements de mutation pour l'année 2013, ils resteront organisés par filière.
- Les agents affectés, dans le cadre du mouvement local, au CPS relais seront intégrés dans l'Équipe de Renfort en Résidence (ERR) du 01er avril au 15 août 2013.

4) Présentation de la nouvelle grille d'analyse risque du Crédit Impôt recherche :

Compte tenu des évolutions législatives, le coût annuel du dispositif, pour l'État se situe à 2,3

milliards d'euros.

Les restitutions immédiates des créances de CIR se sont accrues, sous l'effet du plan de relance de l'économie.

Le Directeur Général a confié en 2011 aux bureaux GF-2A et CF 1, la mise en place d'un outil pratique destiné à l'instruction des demandes de remboursement de CIR.

Un groupe de travail a été chargé d'élaborer une grille d'analyse-risque, ainsi qu'une fiche d'aide à l'instruction pour les PCE.

La mise en place de ces documents doit permettre de répondre à un triple objectif :

- Concilier la sécurisation de la restitution des deniers publics.
- Offrir aux services un cadre méthodologique harmonisé, gage d'un traitement uniforme des déclarations.
- Répondre à la préoccupation du parlement à l'égard du risque de fraude.

La mise en place de la grille analyse-risque s'est faite e deux phases.

➤ La phase d'élaboration de la grille, prise en charge par un groupe de travail, piloté par les bureaux GF-2A et CF1, associant des représentants du réseau.

➤ La phase d'expérimentation, assurée par les directions ayant participé au groupe de travail avec la participation des divisions en charge du contentieux des professionnels.

Pour le Pas de Calais, les services expérimentateurs étaient les SIE de Béthune, Boulogne, Lens, et Lillers et les PCE de Béthune, Boulogne et Calais.

Certains critères de risques, présents dans la grille d'analyse ont été déterminés localement.

Le seuil fixé était 15 000 euros.

La durée de l'expérimentation se voulait courte, mai à juin 2012, période où de nombreuses demandes de restitution de CIR sont formulées et instruites.

Un bilan de l'expérimentation a été effectué par le groupe de travail à la fin juin 2012.

➤ A partir de la cotation positive ou négative de 21 critères, la grille vise à détecter les demandes de remboursement présentant un risque ou une complexité particulière (cotation > 50)

Lorsque le montant est supérieur à 50 000 euros, la grille d'analyse est transmise à la DAJC avec instruction de la demande.

Le groupe de travail a validé lors de sa séance du 5 octobre la dernière version de la grille d'analyse-risque.

Un bilan sera adressé en fin d'année aux bureaux pilotes pour connaître le sort final des demandes orientées en circuit long.

Les bureaux de la centrale rédigeront d'ici la fin de l'année une note prévoyant la généralisation de l'utilisation de la grille à l'ensemble des SIE et PCE.

5) Ponts naturels en 2013 pour la DDFIP du PAS DE CALAIS :

En 2013, deux possibilités de ponts naturels existent :

- Le vendredi 10 mai.
- Le vendredi 16 août.

S'agissant du 10 mai, compte tenu que les deux jours précédents sont fériés (8 mai et ascension), les services fermeraient 3 jours consécutifs. Cette fermeture ne serait pas préjudiciable à l'exercice des missions par les services.

Il est proposé au comité de retenir au titre des ponts naturels le 10 mai et le 16 août 2013.

- **La CGT a voté pour.**

6) Questions diverses :

questions posée par la CGT Finances publiques du Pas de Calais :

- **La GIPA est versée aux agents détenant au 31 décembre 2011, l'indice le plus élevé de**

leur corps. Pour en bénéficier, l'agent doit détenir cet échelon terminal pour la période du 31/12/2007 au 31/12/2011.

Le 7ème échelon était l'échelon terminal pour cette période.

La mise en place du 8ème échelon n'a pris effet qu'au 1er janvier 2012.

Les agents concernés pourront ils encore bénéficier du versement de la GIPA en novembre 2012 ?

Si tel n'était pas le cas, les agents n'ayant pas obtenus le 8ème échelon et n'étant pas sûr de l'obtenir seraient il doublement perdants ?

- Les agents continueront à bénéficier de la GIPA, la mise en place du 8ème échelon n'influe pas sur le bénéfice de la GIPA .

➤ **Le contrat SANILIS est arrivé à expiration. Y a t'il eu un appel d'offre sur ce nouveau marché, si oui, qu'elle est la société retenue ?**

- Le contrat est arrivé à expiration, pour l'instant et compte tenu des contraintes budgétaires aucune offre n'a été retenue.

➤ **Le contrat de transport de fonds est arrivé à expiration. Y a t' il eu un appel d'offre sur ce nouveau marché, si oui, qu'elle est la société retenue ?**

- C'est la BRINKS qui a obtenu le contrat, le transport des fonds s'effectuera une fois par semaine selon un calendrier déterminé par la société de transport de fonds.